

COMPTES 2018 des Paroisses de MONTROUGE

Vous trouverez, au verso, les tableaux de recettes et de charges des comptes de 2018, le conseil économique a validé les montants qui ont été intégrés dans les comptes de l'évêché.

Nous vous indiquons les résultats avant incidences de l'exceptionnel

Résultat avant charges et produits Exceptionnels		
Année	Avant amortissements	Nets après amortissements
2018	40 649 €	-60 422 €
2017	24 516 €	-74 631 €

Les résultats nets après amortissements sont négatifs, nous restons vigilants sur nos dépenses, et nous devons poursuivre notre effort de conserver un niveau de denier de l'Eglise suffisant pour assurer les dépenses.

Côté recettes : 383 274 €, soit +12% par rapport à 2017, on peut noter les points suivants :

- Denier de l'Eglise en hausse de 14 % : 135 515 € (119 017 € en 2017).
- Quêtes en hausse de 6% pour la deuxième année consécutive
- Loyers encaissés en hausse de 35% (mises en location après période de travaux, cette tendance s'affermira en 2019)

Les charges : 342 625 € (sans les amortissements) sont très stables (338 233 € en 2017). On peut cependant noter :

- Une augmentation significative des frais de fluides et chauffage : + 15%. Une action a été engagée en fin d'année pour contenir les augmentations de tarifs par une meilleure gestion et une communication auprès des utilisateurs des locaux paroissiaux
- Une augmentation de 55% des frais de maintenance (irréversible avec la hausse de tous les contrôles réglementaires obligatoires)

Investissements :

En 2018 nous avons terminé les travaux de rénovation de Saint Joseph. Les travaux de l'aménagement du parvis devant Saint Joseph sont pris en charge par la mairie.

Qu'est-ce que le denier de l'Eglise ?

L'Eglise à Montrouge ne vit que de vos dons. Le denier de l'Eglise est le don qui nous permet de rémunérer nos prêtres et les laïcs salariés (pastorale, secrétariat, comptabilité), de financer le fonctionnement de la paroisse et l'entretien de nos bâtiments. En participant au denier de l'Eglise, même modestement, vous participez très concrètement à la vie de l'Eglise à Montrouge.

Le denier de l'Eglise à Montrouge c'est 37% des revenus de la paroisse.

Année	Nombre de donateurs	Don moyen
2016	337	374 €
2017	335	355 €
2018	373	362 €

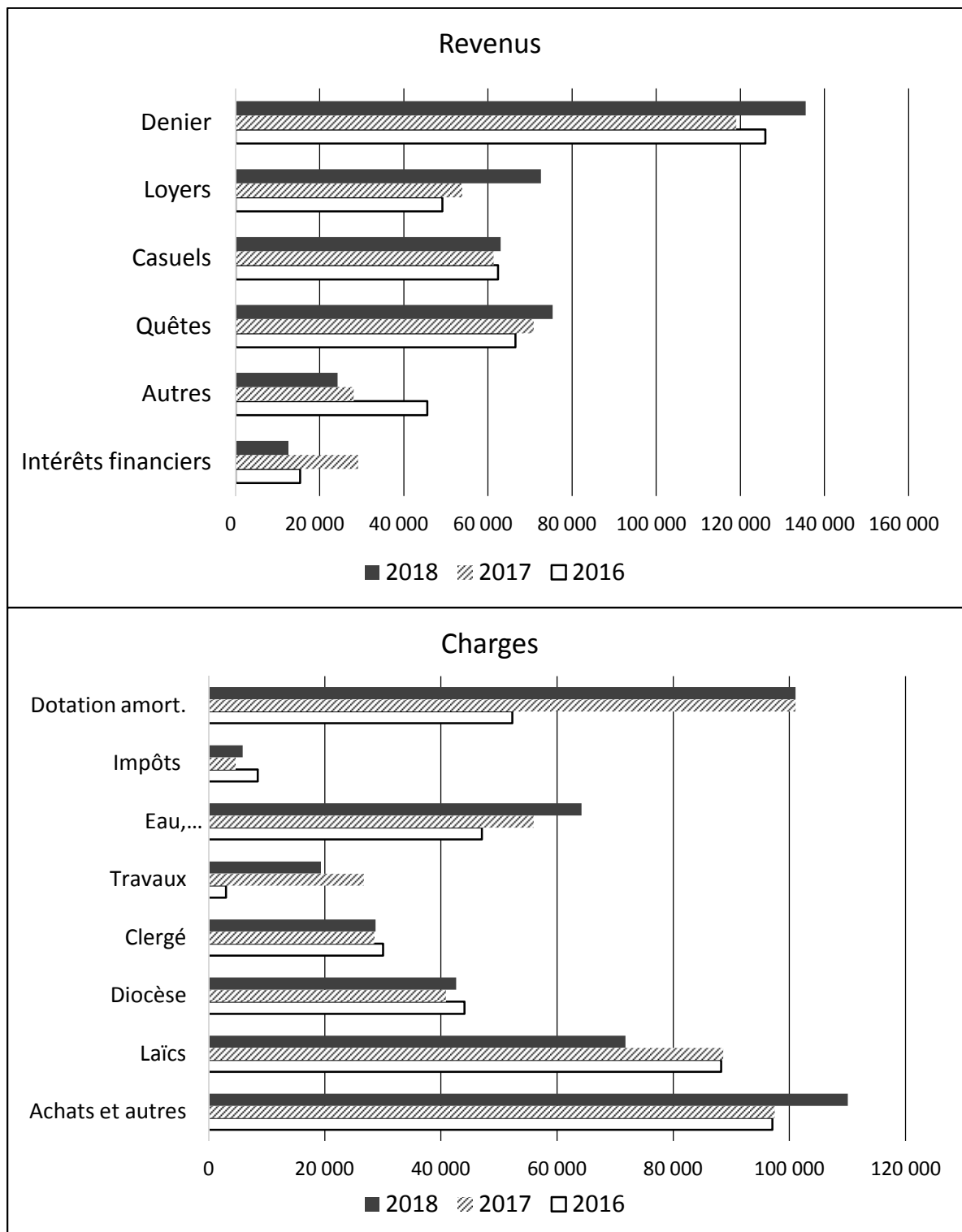
Comment donner :

- Par chèque (à l'ordre de la paroisse)
- Par carte bancaire en ligne (sur le site [www. diocese92.fr](http://www.diocese92.fr))
- Par prélèvement automatique (documentation disponible sur le site du diocèse)
- Par carte bancaire à partir du TPE (Terminal de paiement électronique) qui sera mis à disposition par les membres du conseil économique suivant le petit tableau. Ce terminal sera aussi disponible au secrétariat paroissial ultérieurement.

Mise à disposition du TPE

Lieux	Dates	Après la messe de
St Jacques	Dimanche 19 mai	10 h 30
	Dimanche 26 mai	18 h 30
St Joseph	Samedi 18 mai	18 h
St Luc	Dimanche 26 mai	11 h

Comptes de la paroisse



Le casuel correspond aux : ventes des cierges – versements lors des mariages – des obsèques – des Baptêmes